

DANS CE NUMÉRO :

Article du journal 2

Le Devoir : cet
enfant m'a incité
à la révolte

Bon été! 2

La démocratie 3
syndicale

Un message de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE)



APR FAE

L'ASSOCIATION
DE PERSONNES
RETRAITÉES
DE LA FAE

Pour les personnes qui ont décidé de prendre leur retraite, ou qui s'appêtent à le faire, l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) vous a préparé un portfolio afin de vous informer sur l'APRFAE et par la même occasion, vous donner plusieurs renseignements préalables à la prise de votre retraite.

L'APRFAE est une association de personnes retraitées reconnue par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA).

Ces portfolios, préparés à votre intention, ont déjà été expédiés dans certaines commissions scolaires et

dans tous les syndicats affiliés à la FAE.

Si vous n'avez pas encore votre copie du portfolio, vous pouvez le demander directement à votre syndicat local ou le recevoir en version électronique en vous adressant à l'APRFAE à l'adresse suivante : retraites@aprfae.ca.

**L'APRFAE, UNE ASSOCIATION
QUI NOUS UNIT!**



Article du journal *Le Devoir* : cet enfant m'a incité à la révolte

Le mardi 27 mai 2014, un texte d'opinion portant le titre « Enseignement—cet enfant m'a incité à la révolte » et rédigé par M. Louis Émond, auteur pour la jeunesse et enseignant, a été publié dans le journal *Le Devoir* à la page A7.

Dans ce texte, l'auteur fait entre autres le constat sui-

vant : alors que le nombre d'élèves en difficulté ne cesse d'augmenter, les services offerts à ceux-ci, eux, diminuent, faute de budget, tandis que des « bandits à cravate » nous racontent comment ils se sont enrichis avec l'argent public.

Nous vous invitons à lire ce courrier du lecteur dis-

ponible sur le site Internet suivant : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/409259/enseignement-cet-enfant-m-a-incite-a-la-revolte>.

Bonne lecture!

Bon été!

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte par la parution de cette dernière édition de votre journal syndical *l'Éclair* pour l'année scolaire 2013-2014 pour vous souhaiter un heureux été

ensoleillé, distrayant et reposant. Nous espérons vous retrouver en pleine forme dès le début de l'année scolaire 2014-2015.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à notre journal tout au long de l'année scolaire.

À bientôt!

La démocratie syndicale

Cette année, comme jamais auparavant, le SEHY et l'équipe qui le dirige ont été confrontés à plusieurs remises en question de leurs méthodes de la part d'un certain nombre de membres. L'expression d'une saine démocratie syndicale ne peut être qu'une excellente chose pour l'organisation. En effet, ne serait-ce que pour forcer l'équipe en place, à chaque jour qui passe, à ne rien prendre pour acquis, à constamment remettre ses pratiques en question pour s'assurer à tout moment de toujours faire pour le mieux, ces questionnements des membres sont une bonne chose.

Remettre en doute les méthodes est une chose. Remettre en doute l'intégrité des individus en est une autre. Entendons-nous bien; ayant moi-même, dans le passé, avec un succès certain, forcé le

SEHY à revoir ses décisions qui me concernaient, il m'apparaît tout à fait légitime pour les membres de questionner l'organisation quant aux services auxquels ils ont droit et pour lesquels ils paient des cotisations.

D'un autre côté, tout n'est pas complètement négatif vis-à-vis de notre travail ici, c'est-à-dire que nous recevons par ailleurs plusieurs témoignages de personnes qui nous disent être très satisfaites de nos services et des interventions que nous avons faites pour protéger et faire valoir leurs droits. Naturellement, on se doute que les personnes qui ont eu des problèmes avec l'employeur n'ont pas envie que soit étalée leur histoire sur la place publique. Cela explique, à raison, qu'elles se fassent plutôt discrètes sur les bons coups du SEHY pour elles.

Finalement, ce qu'il y a de bien avec notre organisation, c'est que les membres ont tout ce qu'il faut en mains pour décider de l'avenir du SEHY, de ses orientations. Ce sont les membres qui ont le dernier mot, en tout temps. Nous ne pouvons donc que vous encourager à participer nombreux aux assemblées générales, à vous faire nommer personne déléguée syndicale à la rentrée, et à discuter avec vos collègues de travail, le plus souvent possible, des affaires syndicales. Parce que, comme disait l'autre : « Si vous ne vous occupez pas de vos affaires, d'autres le feront pour vous ».

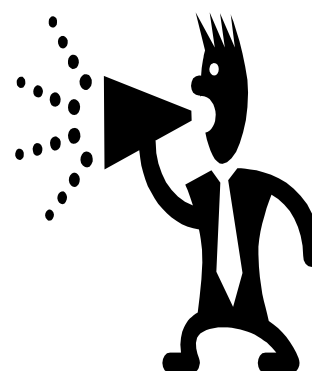
Sur ce, bonne réflexion, excellentes vacances estivales et au plaisir de se revoir à la rentrée.

Salutations syndicales!

Éric Bédard, président

La parole aux membres

**Cet espace vous est réservé :
faites-nous parvenir vos textes d'opinion
à info@sehy.qc.ca.**



Pour nous joindre

Présidence

Éric Bédard : ericbedard@sehy.qc.ca

Représentant des enseignants du préscolaire et du primaire : martinlaboissonniere@sehy.qc.ca

Relations du travail

Dominic Campeau : dominiccampeau@sehy.qc.ca

Julie Labrecque : julielabrecque@sehy.qc.ca

Le Secrétariat : de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h 30

Téléphone: 450-375-3521

Sans frais: 1-877-293-3521

Télécopieur: 450-375-0407

Site Web du SEHY :

www.sehy.qc.ca

Courriel : info@sehy.qc.ca



Dates à retenir

Conseil fédératif :

- 17, 18 et 19 septembre 2014;
- 22, 23 et 24 octobre 2014 à Montréal;
- 10, 11 et 12 décembre 2014;
- 4, 5 et 6 février 2015;
- 25, 26 et 27 mars 2015;
- 22, 23 et 24 avril 2015;
- 27, 28 et 29 mai 2015;
- 17, 18 et 19 juin 2015;

Vous pouvez nous faire parvenir vos questions et vos commentaires à info@sehy.qc.ca.



Soyez à l'affût de toutes les nouveautés sur le site du SEHY!

*Correction et mise en page par
Marie-Ève Picard*